



HAL
open science

Le rire du page ou les métamorphoses du libertinage flamboyant

Bruno Roche

► **To cite this version:**

Bruno Roche. Le rire du page ou les métamorphoses du libertinage flamboyant. dir. Mathilde Bombart,. Lectures de Tristan L’Hermite. Le Page disgracié, , Presses Universitaires de Rennes,, 2013. halshs-01495717

HAL Id: halshs-01495717

<https://shs.hal.science/halshs-01495717v1>

Submitted on 26 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article : « Le rire du page ou les métamorphoses du libertinage flamboyant », *Lectures de Tristan L’Hermite. Le Page disgracié*, dir. Mathilde Bombart, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 99-110. [Agréation de Lettres Modernes 2014]

Le rire du page ou les métamorphoses du libertinage flamboyant

Bruno Roche, IHRIM, Saint-Étienne, UMR 5317

On le sait, le procès de Théophile de Viau a sonné le glas d’une certaine forme de libertinage, d’expression directe et souvent outrancière, que la critique s’accorde à qualifier de « flamboyant »¹. Les piquantes gaillardises des recueils « satyriques », les audaces de la *Première journée*, cet étonnant récit à la première personne de Théophile de Viau, pas plus que les scènes débridées du *Françion* de Charles Sorel, ne sont désormais de mise. Et pourtant, nous ne pouvons que constater la persistance des thèmes libertins² chez les disciples ou les successeurs de ces auteurs. Il faut croire que, selon une hypothèse émise naguère par le philosophe Leo Strauss, la persécution incite les écrivains hétérodoxes à forger un art d’écrire entre les lignes, adapté aux vicissitudes du temps³. Dans le cas des libertins du XVII^e siècle, elle stimule l’invention de stratégies d’écriture qui se développent, en particulier, au sein des formes comiques, et font tout le sel de cette littérature du détour. Après avoir, au seuil de son roman, rendu un discret hommage à un maître qu’il se refuse de citer nommément, mais en qui l’on peut reconnaître Théophile⁴, Tristan L’Hermite atténue en surface la portée blasphématoire de ses scènes comiques, tout en leur conférant une indéniable force subversive. La fragmentation de la narration plaisante en de multiples chapitres autorise en effet toutes sortes de variations sur les grandes topiques de la pensée libertine. Tristan ne manque pas une occasion de tourner en dérision la crédulité des esprits faibles, leurs craintes irrationnelles de l’enfer et du diable, leur foi en la magie. Comme aux plus beaux jours du libertinage flamboyant, il englobe dans sa critique d’autres régimes de croyance lorsqu’il se livre à des attaques mouchetées contre la Providence ou qu’il fait l’éloge des valeurs épicuriennes. Seulement, le libertinage de ses aînés ne peut survivre sous sa plume qu’en se métamorphosant, par l’invention d’un art de la prétériorité qui met à distance les audaces les plus criantes.

Contre la croyance à l’enfer et aux châtements⁵

Il est assez révélateur que pour preuve de la précocité d’esprit du page, le narrateur choisisse d’évoquer l’une des impiétés les plus souvent signalées par les apologètes. L’extraordinaire curiosité de l’enfant de trois ans pour la métaphysique⁶ ne semble être, en effet, mentionnée que pour préparer le sarcasme qui ruine la croyance à l’enfer et aux châtements :

« Un prince de l’Église de mes proches parents fut émerveillé des choses qu’il ouït dire de moi, et fut encore plus surpris lorsque, me caressant un jour et me raillant sur des demandes que j’avais faites de la forme des Enfers, je lui témoignai en ma manière de m’exprimer que je doutais qu’il y eût des ténèbres où il y avait de si grands feux

¹ Voir PINTARD, R., *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Boivin, 1943. *Nouvelle édition augmentée d’un avant-propos et de notes et réflexions sur les problèmes de l’histoire du libertinage*, Slatkine reprints, Genève 2000, p. 36-37.

² Pour un répertoire raisonné de ces thèmes, voir CHARLES-DAUBERT F., *Les Libertins érudits au XVII^e siècle*, Paris, PUF, 1998.

³ STRAUSS L., *La Persécution et l’art d’écrire* [1941], Paris, Pocket, coll. « Agora », 1989.

⁴ Ainsi J. PREVOT hésite-t-il entre Montaigne et Théophile de Viau dans une note de son édition. Voir TRISTAN L’HERMITE, *Le Page disgracié*, Paris, Gallimard, coll. « folio classique », 1994, p. 339.

⁵ Ce thème figure en dixième position dans la liste établie par F. CHARLES-DAUBERT, *op. cit.*, p. 113.

⁶ « On m’a dit assez souvent que je témoignais en ce bas âge [c’est-à-dire entre trois et quatre ans] une assez grande vivacité d’esprit, et que ma curiosité ne pouvait être contentée, encore qu’on prît assez de plaisir et de soin à répondre à toutes mes demandes. [...] Je m’informais même avec empressement des choses qui concernent l’autre vie et les mystères de notre religion. », I, III, p. 31-32.

allumés⁷. »

Tout annonce le futur esprit fort. Le jeune héros ne se laisse pas démonter par les savantes explications de son parent l'évêque d'Angers. Il a beau s'exprimer en son langage enfantin, il n'en ramène pas moins la métaphysique à une simple question de physique – ou de « philosophie naturelle », comme on disait alors –, en s'interrogeant sur la possibilité qu'en un lieu donné règne l'obscurité la plus complète, alors qu'il s'y rencontre tant de sources de lumière. Se fondant sur une logique d'autant plus efficace qu'elle s'appuie sur l'évidence du témoignage des sens, en l'occurrence la vue, l'enfant tourne en dérision la représentation stéréotypée des enfers. Il substitue à la crainte généralement associée à ces lieux un rire incrédule, qui ébranle au passage un pilier de la foi catholique. Le Père Mersenne insistait en effet particulièrement sur la nécessité de la peur de l'enfer dans son ouvrage de controverse contre les impies :

« Bien que la seule peur de l'enfer ne maintienne pas la religion catholique, neantmoins elle ayde aux chrestiens à se maintenir en leur devoir ; car si quelques-uns ne sont pas assez épris de l'amour de Dieu pour garder ses commandemens en consideration de ce qu'il est souverainement bon, ils peuvent adjouster la peine de l'enfer, à ce qu'ils embrassent les ordonnances divines avec plus de diligence, et d'affection, puis que l'observation des preceptes divins, nous garantit de ces supplices eternels : c'est là le moyen de parvenir à l'amour de Dieu par la crainte, laquelle nous fait pleurer nostre mauvaise vie passee, et nous fait embrasser la penitence pour retourner en grace avec Dieu⁸. »

De fait, les doutes exprimés par le jeune héros font écho aux railleries proférées par les maîtres du libertinage flamboyant, tels que Jules César Vanini ou l'auteur des *Quatrains du déiste*, auxquels le jésuite François Garasse et le minime Marin Mersenne s'empressèrent de répondre, afin d'empêcher le venin de leurs opinions de s'insinuer dans les esprits. Le premier pointe l'incrédulité de Vanini :

Pour les superstitieux, dit Vanino, ils prennent tout pour argent contant, ils croient tout ce qu'on leur dit, du purgatoire, de l'enfer, des indulgences, de l'eau benite, [...], ils reçoivent tout comme pain benit, ils s'en vont le grand chemin⁹.

Plus loin, quand il réfute la « huitiesme proposition tres-sotte des bons esprits pretendus, qu'un bon esprit ne croit pas aisément ce qui se raconte du paradis et de l'enfer¹⁰ », il condamne avec Tertullien les railleries des païens :

« Si nous disons à ces pauvres idiots, dit Tertullian¹¹, qu'il y a un brasier ardent sous la terre, lequel s'appelle Gehenne, qui est comme un thresor inespuisable de tourmens, ils se moquent de nous et esclattent de rire¹². »

Quant aux *Quatrains du déiste*, ils insistent également sur l'inanité de cette croyance :

« Par toutes ces raisons on peut voir clairement
Que la peur d'un Enfer n'est qu'une fantaisie
Et faiblesse d'esprit, consécutivement
Que tout châtiment cesse en cette humaine vie,
[...]

⁷ *Ibid.*, p. 32.

⁸ MERSENNE, M., *De l'impiété des déistes, athées et libertins de ce temps combattue et renversée de point en point par raisons tirées de la philosophie et de la théologie. Ensemble la réfutation du Poëme des déistes*, Paris, P. Bilaine, 1624, p. 645.

⁹ GARASSE, F., *La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels : contenant plusieurs maximes pernicieuses à la religion, à l'Estat et aux bonnes mœurs, combattue et renversée par le P. François Garassus*, Paris, Chappelet, 1623, p. 32.

¹⁰ *Ibid.*, p. 311.

¹¹ TERTULLIEN, *Apologétique*, XLVII.

¹² GARASSE, F., *op. cit.*, p. 313.

Qu'est-ce l'Enfer, qu'un masque et supposé tourment
Dont les religions maintiennent leur Empire¹³ ? »

Il serait vain de multiplier les références. On voit bien sur quel terreau fleurit le mot d'esprit du page. Mesurée à l'aune de l'aphorisme que Garasse oppose aux maximes sur l'enfer des « beaux esprits », l'audace est patente : « La vraie liberté de l'esprit, [écrivait-il,] consiste en la simple et sage creance de tout ce que l'Eglise luy propose indifferemment, et sans distinction¹⁴ ». On ne saurait être plus clair, ni plus dogmatique. Dans notre épisode cependant, tout est fait pour atténuer la virulence de la critique. D'abord, même si la piquante répartie renvoie à des thèses libertines, celles-ci ne sont évoquées qu'à demi-mot, dans les limites de ce que permet l'intellect d'un enfant de quatre ans. Le récit d'enfance transpose la raillerie dans le contexte anodin de la scène familiale : on se presse autour du petit prodige, on le caresse, on badine avec lui, on s'extasie de ses saillies. L'objectif affiché dès les premières pages du roman est ici en passe de se réaliser : ne s'agit-il pas avant tout d'être « agréable » au lecteur par une narration aussi plaisante que possible ? Et si une parole libertine s'échappe de ce dialogue entre un prêtre et un jeune garçon, personne ne peut s'en offusquer. L'indulgence, pour ne pas dire la complicité réjouie, de l'homme d'Église est symptomatique. Le narrateur semble vouloir conférer à cet ecclésiastique « émerveillé » et « encore plus surpris » (p. 32) une fonction de relais, afin de programmer comme il l'entend la réception de la scène. Il faut que le lecteur soit sensible à l'ingéniosité du bon mot plutôt qu'à sa portée subversive. La présence du représentant de l'autorité ecclésiastique, néanmoins amateur de plaisanterie, garantit en quelque sorte l'innocuité du rire. L'admiration de la prouesse verbale prime sur la stigmatisation de la mécréance. C'est qu'après le procès de Théophile de Viau, le libertinage est entré dans une phase prudentielle. Ici, le propos n'est toléré que parce qu'il sort de la bouche d'un enfant. L'auteur maintient ainsi à distance l'énoncé potentiellement blasphématoire et se ménage grâce aux ambivalences propres au rire – rire moqueur de réfutation ou plaisanterie sans conséquence ? – la possibilité d'un repli stratégique sur le sens anodin du bon mot. Mais il n'en a pas moins fait porter le doute sur une croyance liée à la religion chrétienne.

Contre la croyance en la magie

De même, la condamnation de la croyance en la magie conçue comme pratique mettant en jeu des forces surnaturelles constitue, tout au long du siècle, un thème majeur de la libre pensée. Pour le libertin, toute opération de magie s'explique par des causes physiques. Dans son célèbre ouvrage de démystification, après avoir réduit les trois premières espèces de magie – la divine, la théurgique, et la diabolique – à la « magie naturelle », Gabriel Naudé affirme sa thèse :

« D'où nous nous pouvons conclure avec le docte Vêrulam¹⁵, que cette quatrième espèce de magie [...], n'étant rien autre chose qu'une physique pratique, comme la physique une magie contemplative, et que pour cet effet ce qui est subalterne à l'une l'étant aussi à l'autre, il est facile de la débrouiller d'une infinité de superstitions, la cantonner dans ce qui est de sa dépendance, et lui prescrire au juste des vraies bornes et limites¹⁶... »

Il n'y a donc rien de surnaturel dans les opérations de cette nature, et c'est bien dans ce sens que doit être entendu le titre du fameux traité de Giambattista della Porta, *Magie naturelle*, qui ne

¹³ *Quatrains du déiste*, dans ADAM A., *Les Libertins au XVII^e siècle*, Paris, Buchet-Chastel, 1964, quatrains 49 p. 98 et 72 p. 102.

¹⁴ GARASSE, F., *op. cit.*, p. 208.

¹⁵ Il s'agit de Francis BACON (1561-1626), baron de Verulam, précurseur de la pensée scientifique moderne, et auteur notamment du *De Dignitate et Augmentis scientiarum*, Londres, 1605-1623.

¹⁶ NAUDE G., *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie* [1625], réédition dans *Libertins du XVII^e siècle*, tome I, PREVOT J. (dir.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 162.

décrit que des expériences de physique pratique, comme l'indiquent par ailleurs les exemples proposés au chapitre 14 du *Page disgracié* où, sous les apparences d'une nouvelle polissonnerie du héros, Tristan livre à son lecteur un appendice amusant à *l'Apologie* de Naudé. Dans cet épisode, les personnages sont confrontés au surnaturel de plaisante façon. S'inspirant du traité de della Porta, le page s'adonne à de curieuses expérimentations, censées distraire son maître. La nuit venue, les magiciens en herbe s'appliquent une « composition de soufre et de camphre détrempés ensemble avec de l'eau de vie, don le feu devait faire paraître les visages comme sont ceux des trépassés » (p. 64). Or ils se font surprendre par l'apparition « épouvantable » de leur précepteur, qu'ils n'ont pas immédiatement reconnu sous son accoutrement de nuit :

« Il s'était approché de nous sans faire de bruit pour nous surprendre, ayant une serviette nouée à l'entour du col contre le rhume, sur une camisole rouge, et son bonnet à la tête, qui le faisait voir sans cheveux, parce que le bonhomme portait le jour une perruque ; enfin il était en équipage d'un vieillard qui se met au lit. » (p. 65)

La frayeur les gagne, et ceux qui jouaient à s'épouvanter le sont réellement, et bien plus qu'ils ne s'y attendaient puisque l'un d'entre eux court « fortune de mourir de peur » (p. 65). L'instigateur de l'expérience se verra même sanctionné une seconde fois, puisqu'au chapitre suivant, il se fera surprendre dans son sommeil, et perdra son sang-froid devant un garçon de cuisine déguisé en fantôme. Le récit propose ainsi une variation autour de la structure de l'inversion comique : pour le plus grand plaisir du lecteur, la situation se retourne contre celui qui l'a créée. Mais, au-delà des effets comiques immédiatement perceptibles, cette plaisante narration donne matière aux mêmes analyses que celles qu'on peut lire sous la plume des libertins érudits. En effet, si le titre du chapitre « Comme le page disgracié fut pris pour un magicien » peut être lu comme une allusion à l'ouvrage de Gabriel Naudé, évoqué plus haut, les domestiques de la maison accusent le page de magie en commettant un paralogisme analogue à celui que Naudé reprochait aux mauvais auteurs, incapables, selon lui, de « résister à la contagion des erreurs populaires et communes¹⁷ ». Car l'accusateur du page n'a retenu du titre de Giambattista della Porta que le mot de « magie », et cette lecture lacunaire et (donc) fautive suffit pour que les passions négatives comme la crainte et la superstition viennent perturber son jugement : il en déduit trop hâtivement « que [le page] avai[t] fait en ce lieu quelque conjuration *diabolique* qui était cause de cet accident » (p. 66). Ces fausses opinions s'étendent par contagion et sont immédiatement adoptées par la maisonnée : « si bien que toute la maison était sur le point de se jeter sur moi pour me mettre en pièces ». Comme son prédécesseur, en montrant à quel point le rapport à la magie clive les esprits, Tristan renvoie à une constante de l'anthropologie libertine. S'opposent ainsi radicalement ceux qui regardent avec indulgence l'auteur de ce qu'ils estiment n'être qu'une nouvelle polissonnerie, et les esprits faibles englués dans la crainte et la superstition, qui persistent à croire au commerce avec le démon.

Contre la croyance à l'efficacité des imprécations

Dans la même optique, lors de son voyage en Angleterre, le page ne fera que se gausser des imprécations proférées par un rival jaloux :

« Cependant, l'écuyer qui m'avait empoisonné et qui poussait souvent son cheval par curiosité devant la portière où j'étais, enrageait de toute sa force d'apercevoir l'état de ma gloire et de la bonne intelligence où j'étais avec cette belle maîtresse qu'il adorait secrètement et dont il n'était point favorisé. Je lui voyais souvent lever les yeux au ciel et faire d'étranges grimaces, et quoique je me doutasse bien que c'étaient autant d'imprécations qu'il faisait pour moi, je ne pouvais m'empêcher d'en rire. » (p. 130)

¹⁷ NAUDE G., *op. cit.*, p. 141.

Par son rire, le héros affiche ostensiblement son mépris des « imprécations », c'est-à-dire son peu de foi dans l'efficacité des appels à une entité transcendante, susceptible de venger le concurrent outragé. La posture d'« esprit fort » endossée à cette occasion par le page n'a rien d'anecdotique, si l'on se souvient que quelques chapitres plus loin, Tristan s'en prend encore plus radicalement à la croyance au Dieu rémunérateur et vengeur de la religion catholique.

La disparition de la Providence comme principe de causalité narrative

Dans les narrations libertines, les passages relatifs au thème du jeu ont souvent pour fonction d'entériner la disparition du rôle de la Providence, ou de tout autre entité transcendante, comme principe de causalité narrative et, au-delà, comme principe de causalité tout court¹⁸. Par exemple, le chapitre « Comme le page disgracié fut pris pour dupe » (II, XI) s'organise autour d'une petite comédie, encore une fois fondée sur un renversement de situation dont le page fait les frais. Attiré à la table de jeu par un faux Polonais et deux acolytes faisant mine de ne pas se connaître, le page ne résiste pas à l'ardente passion qui le pousse à tenter la fortune. Or le récit rétrospectif à la première personne nous amène à vivre la scène selon deux points de vue : d'abord celui de la jeune victime aveuglée par la tentation et, en superposition, celui du commentateur décillé qui, au moment de l'écriture, rétablit la vérité des faits et donne au lecteur les moyens de saisir les tenants et les aboutissants de la duperie. Le premier « ne sai[t] pas bien par *quel malheur* [...] le Moscovite fut *si heureux* qu'il larda sa carte entre le neuf et le sept de pique » (p. 206). Malgré cette première perte, la victime persiste dans son illusion : « Ayant ainsi perdu ce grand coup, je ne perdis point le courage et m'imaginai que cet accident était *un trait de caprice de la Fortune* » Plus loin, le page s'émerveille encore du « *prodige de bonheur* » dont a bénéficié le Polonais. Totalement manipulé par ses adversaires, il croit jusqu'au terme de la partie que les deux acolytes sont ses partenaires : « nous perdîmes encore une autre fois ». Pour l'engager à miser, l'un d'eux lui assurait en effet : « S'il y avait ici des personnes qui voulussent gager contre cet étranger, on lui gagnerait bien de l'argent au jeu qu'il a proposé. Je m'assure qu'il ne mettrait pas cet as qu'il tient entre les deux autres cartes en cinquante coups, *si ce n'était par un miracle de la Fortune* » (p. 204-205). Les termes que nous mettons en italiques appartiennent à la même série lexicale, ils évoquent la permanence d'une causalité surnaturelle, censée orienter la destinée du héros. Mais la Fortune, appellation commode pour ceux qui ne voient pas au-delà, masque les artifices des manipulateurs humains, que le narrateur dénié ne manque pas de dénoncer en même temps que la naïveté incroyable dont il fit preuve : « ce raisonnement n'eût pas été mauvais, si ce que je croyais être un caprice de la Fortune n'eût point été un pur ouvrage de l'artifice¹⁹. » À la fin du chapitre, le narrateur accentue ironiquement la distance le séparant du jeune oison que la crédulité poussait à admettre l'explication surnaturelle – il pensait alors que les cartes lui étaient « fatales » (p. 206) – pour mieux rétablir la vraie causalité, c'est-à-dire celle qui découle de sa trop forte passion pour le jeu, laquelle a anesthésié sa prudence et l'a livré sans défense aux mains des tricheurs : « Pour moi, je n'eus pas la constance de porter cette disgrâce sans me jeter sur un lit, où je fis hautement mille imprécations contre la mauvaise fortune, pour un accident dont je ne devais accuser que mon imprudence » (p. 207). Les imprécations de ce page égaré dans la tragédie classique, sont aussi inefficaces que ridicules. Contrairement à l'univers tragique, nulle transcendence, nul destin, nulle volonté des dieux ne pèse sur les épaules du héros. Le roman de Tristan ne met en scène que des « disgrâces » qui s'expliquent par des interventions humaines. En relisant l'épisode, on peut ainsi relever les indices pourtant évidents d'une supercherie préméditée : les prétendus partenaires se

¹⁸ Sur la table de jeu comme métaphore de l'écriture chez un libertin comme Dassoucy, voir Michael W. MEERE, « L'organisation narrative des aventures dans les *Aventures* et *Les Aventures d'Italie* », *Avez-vous lu Dassoucy ?*, Actes du colloque international du CERHAC, Clermont-Ferrand, 25-26 juin 2004, BERTRAND D. (dir.), Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 189-201.

¹⁹ *Ibid.*, p. 206. Cette scène topique, où un jeune homme est la dupe des tricheurs n'est pas sans évoquer *Le Tricheur à l'as de carreau* de Georges DE LA TOUR.

sont arrangés pour battre les cartes en dernier et n'ont pas manqué de les classer dans l'ordre voulu. La disgrâce ne saurait s'expliquer autrement. De même, dès le début de ses *Aventures*, au moment de sa rencontre avec un fieffé tricheur, Dassoucy mettra en place une double causalité. Alors que son rusé adversaire ne lui a littéralement laissé que sa chemise, le protagoniste se met à invoquer le Ciel. En une parodie de lamento tragique, il gémit comme le page sur l'inconstance de la Fortune et déplore naïvement « la fureur de [s]on destin » (p. 206). De fait, les narrations libertines revisitent, assez régulièrement pour que ces scènes deviennent paradigmatiques, le motif picaresque de la table de jeu, notamment parce qu'il leur permet d'illustrer, sans aller jusqu'à des proclamations directes d'impiété, un thème essentiel de la libre pensée. Dans le monde de la tricherie généralisée, il est bien naïf de croire que des entités transcendantes orientent la destinée alors que, très visiblement, c'est la passion pour le jeu qui rend aveugle et ne demande qu'à être exploitée par la malice des profiteurs.

Un mode d'écriture libertin : dispersion, dissimulation et dérision

Non seulement la fragmentation du récit en de courts chapitres procure au lecteur l'agrément d'assister à des scènes de comédies aussi multiples que variées, mais elle favorise la dispersion et, partant, la dissimulation des motifs reflétant des prises de positions hétérodoxes. C'est que, pour des raisons élémentaires de sécurité, la reprise de ces *topoi* subversifs doit s'accompagner de leur immédiate mise à distance. Dans *Le Page disgracié*, la subversion n'est de fait plus directe, ni directement assumée par le personnage adulte. Celui-ci ne peut plus adopter les postures libertines du narrateur de la *Première journée* ou du personnage de Francion. Dès les premiers chapitres, le lecteur est en mesure de le comprendre. Les deux seules occurrences des termes « libertins » et « libertinages » n'apparaissent que pour faire l'objet d'un travail d'euphémisation remarquable. Au chapitre IV de la Première partie, le page peut avouer sans risque qu'il a pris « la teinture de quelques petits libertinages » (p. 35). Car si, en ce début des années 1640 le libertinage au singulier est perçu comme un dérèglement majeur et puni de mort, le pluriel, l'adjectif indéfini suivi du qualificatif « petits » atténuent très largement la gravité des transgressions. Il n'est certes ici question ni de blasphème, ni d'atteinte directe à la religion. Sont uniquement dénoncés « les mauvais exemples » et l'influence des autres. Car pour le page, les libertins, ce sont toujours les autres²⁰. Les vrais fautifs se trouvent parmi les « jeunes gens libertins » de la Cour (p. 35). On peut sans doute voir dans l'emploi, récurrent, de ces procédés d'atténuation, un « besoin d'acquiescement qui poursuit le narrateur²¹ », tant il est vrai que, dès le début du récit, le page cherche à obtenir, sinon l'assentiment du lecteur, du moins son indulgence. Mais les atténuations ne valent pas renoncement. Les transgressions du héros ne sont normalisées qu'en surface et rendues acceptables par une technique romanesque mise au service de la dissimulation libertine. Comme nous l'avons constaté précédemment, le narrateur-prestidigitateur escamote les manifestations les plus évidentes de libertinage en les disséminant soit dans le récit d'enfance, soit Outre-Manche, l'éloignement temporel ou géographique étant censé en amoindrir la virulence. Mais Tristan use aussi très habilement d'un autre procédé masquant, lorsqu'il laisse proliférer des

²⁰ On pourrait ajouter qu'en règle générale, le libertin est toujours l'autre, puisque le terme est à l'origine toujours utilisé comme invective : voir *Libertin ! Usage d'une invective aux XVI^e et XVII^e siècles*, BERNIS T., STAQUET A., WEIS M. (dir.), Paris, Classiques Garnier, coll. « Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance européenne », 2013. On signalera, *a contrario*, une rare occurrence du terme, appliqué à lui-même par Tristan, dans ses *Lettres Meslées* : « j'ai le bruit d'être plutôt libertin que bigot », peut-on lire ainsi dans la lettre « À M. B. Avis secret pour le porter à la piété » (*Œuvres complètes, t. I. Prose*, éd. J. Serroy, p. 174). F. D'ANGELO, qui a relevé le cas, l'analyse comme un « hapax » dans la littérature de l'époque cet emploi positif, mais souligne « c'est à partir du point de vue d'autrui que Tristan se dit libertin : encore une fois, le mot ne peut avoir une véritable valeur d'auto-désignation », *Le Moi dissocié. Libertinage et fiction dans le roman à la première personne au XVII^e siècle*, Thèse soutenue à l'Université de Grenoble, mai 2009, p. 144.

²¹ MAUBON, C., *Désir et écriture mélancoliques, Lectures du « Page disgracié » de Tristan L'Hermite*, Genève, Slatkine, 1981, p. 74.

doubles libertins du héros. En effet, le personnage principal rencontre régulièrement des êtres qui lui ressemblent, véritables alter ego, pour ainsi dire chargés de blasphémer ou d'accomplir des actes subversifs à sa place, sans que ni lui, ni l'auteur ne puissent être directement incriminés. Dès son enfance, le héros, protégé en haut lieu, échappe à la fêrule de son précepteur jusqu'au jour où celui-ci trouve le moyen de le faire « exhorter » et « discipliner » par un « bon » Père cordelier : « on faisait quelquefois cette *charité* [nous soulignons] dans son couvent d'exhorter et de discipliner les jeunes garçons qui se montraient incorrigibles, et [...] ce remède les avait souvent guéris de leurs mauvaises habitudes » (p. 61). Lorsqu'il se voit chargé de remettre un billet cacheté au dit cordelier, le page n'a pas conscience du péril qui l'attend. Il entend seulement profiter de sa mission pour rejoindre la première table de jeu sur son trajet. Or, pour une fois, la Fortune le favorise. Plutôt que d'abandonner la partie, il envoie en toute innocence un autre garçon recevoir la « discipline » à sa place. Le sel de cette « plaisante histoire » (p. 63) provient certes en premier lieu du quiproquo central, d'inspiration farcesque, mais d'autres échanges symétriques, font aussi entendre leur petite musique libertine. L'épisode met en effet discrètement en place une axiologie inversée : si la charité chrétienne consiste à rouer de coups son prochain, la passion du jeu est quant à elle salvatrice. En outre la « procuration » donnée permet au narrateur de blasphémer par personne interposée puisque le garçon ayant tenu le rôle du page s'avère un redoutable déclamateur de jurons. Le quiproquo se résout symptomatiquement au moment où le page est lavé de l'accusation de blasphème par son précepteur, lequel « ne fut point détrompé de son imagination, jusqu'à ce qu'il revît le bon Père cordelier qui lui dit sur cette matière que j'étais un grand blasphémateur, ce qu'il ne pût croire, n'ayant jamais appris qu'on m'eût ouï jurer » (p. 63). Ainsi, le dispositif textuel fait-il acte de libertinage tout en diluant les responsabilités : l'innocence du page est préservée, et l'auteur accomplit la prouesse linguistique de produire un message subversif sans qu'aucune intention malveillante ne puisse lui être directement imputée. Dans un contexte où tout propos impie est désormais sévèrement sanctionné, la figure héroïque du libertin des années 1620 ne peut réapparaître qu'en se dissimulant sous le masque d'alter ego de rencontre. On peut rapprocher ce premier épisode du chapitre XLI de la deuxième partie : « D'un singe qui donna aux passants tout l'argent dont on devait payer la cavalerie d'un prince ». Promu véritable héros de l'épisode, l'animal incarne à son tour la figure du libertin flamboyant, précisément telle qu'elle ressort du portrait à charge dessiné par les apologistes et relayés par l'imagination populaire. Suivant, à ce stade du récit, une stratégie bien rôdée de l'allusion masquée, Tristan rassemble dans le premier paragraphe les indices nécessaires et suffisants pour que le lecteur averti reconnaisse une parodie du portrait haineux que brossait naguère de sa victime le Père Garasse. Comme le Théophile de la *Doctrine curieuse*, le singe s'avère méchant et libidineux : « Il ne se passait guères de jours qu'on ne découvrit en ce maudit animal quelque nouvelle méchanceté. Il courait souvent après les filles pour essayer de les prendre de force » (p. 280). Il est aussi bagarreur et, comme les fameux « mouchérons de cabaret²² » honnis du jésuite, il fait preuve d'une passion immodérée pour le vin. Or c'est précisément en cherchant les moyens de satisfaire cette passion²³ qu'il échappe à ce portrait négatif et endosse une stature héroïque. Ayant dérobé force pistoles et un sac de pièces d'or destinées à payer la troupe d'un Prince, au lieu d'aller immédiatement « trafiquer au cabaret » (p. 281-282), le « méchant animal » grimpe sur un toit et distribue à tout va l'argent des gens d'arme. Par cet acte impromptu, il se hisse, au propre et au figuré, en position de supériorité, à l'image, certes burlesque et cocasse, du philosophe épicurien à qui il est doux de contempler des hauts lieux fortifiés par la sagesse la folie des hommes²⁴ : « il prit un sac de pièces d'or et, montant sur la couverture de la maison, se mit à les jeter à poignées. Au commencement ce n'était que pour avoir le plaisir de les voir tomber et faire bruit sur le pavé ; mais ensuite ce fut

²² GARASSE F., *op. cit.*, p. 86.

²³ « Il cherchait partout d'autres moyens pour avoir de quoi boire », TRISTAN L'HERMITE, *op. cit.*, p. 281.

²⁴ LUCRECE, *De Natura rerum*, traduction et présentation par J. KANY-TURPIN, GF Flammarion, Paris 1993, Chant II, v. 1-13.

pour avoir le divertissement de voir tout le monde se battre à qui en aurait » (p. 282). Ce n'est plus désormais l'intempérance du primate, cet animal sans âme qui n'a que faire de la Providence, et qui s'y substitue passagèrement en distribuant au hasard de petites fortunes, mais bien le délire collectif de la populace qui est soumis à la désapprobation des lecteurs. Par ses « libéralités », le singe, au-dessus des passions d'une foule agitée par la maudite soif de l'or, bouscule les hiérarchies : « la gendarmerie fut mal payée ce jour-là ; mais en revanche, il y eut tel simple soldat qui reçut par les mains de maître Robert trente-cinq et quarante pistoles » L'arbitraire du geste renvoie à l'arbitraire des positions sociales que l'échelle des grades militaires figure avec la plus grande rigidité. L'espace d'un moment poétique où le rire a suspendu l'ordre et le temps, l'animal a fait concurrence à la Providence divine par la redistribution aléatoire de pièces d'or. En privant comiquement ses victimes du nerf de la guerre, il a mis en déroute à lui seul la cavalerie d'un prince. Les valeurs guerrières sont ainsi mises à mal par la simple musique des petites pièces qui tintent sur le pavé et le réjouissant spectacle des passions humaines. De même que naguère l'irrépressible penchant du page pour le jeu, la passion du singe pour le vin fait ici l'objet d'un éloge paradoxal, discret et subversif en ce qu'il passe outre la condamnation des moralistes pour laisser entrevoir un autre système de valeurs d'inspiration épicurienne.

Conclusion

Ainsi, comme dans les narrations-phares du libertinage flamboyant – la *Première journée* de Théophile ou le *Francion* de Charles Sorel –, les mêmes thèmes libertins sont présents dans *Le Page disgracié*, et la dérision porte sur les mêmes cibles. Par rapport à ses devanciers, Tristan fait montre cependant d'une certaine originalité. En assurant une plus grande interpénétration de la subversion et de la dissimulation, il soumet le rire du page²⁵ à un double impératif, sémiotique et rhétorique. Par un subtil réglage du rire, il doit en effet s'efforcer de maintenir l'ambivalence entre le sens anodin et le sens libertin de ses épisodes. Mais derrière l'équilibre de façade, en dissimulant notamment la figure contestataire sous des doubles comiques, il se donne de nouveaux moyens de frauder les normes sans courir trop de risques. Cette modification des modalités d'expression du libertinage ne manque pas d'entraîner des conséquences pour l'*ethos* du personnage principal. Car celui-ci n'apparaît plus désormais comme le modèle de l'esprit fort. Lors de la scène de magie, par exemple, le page perd son sang froid à deux reprises. À la table de jeu, il fait preuve d'une naïveté extrême. Ailleurs, il laisse les autres blasphémer à sa place. Il ne personnifie donc plus directement les valeurs libertines, mais se contente d'y renvoyer de manière oblique. Son rire ainsi configuré révèle les difficiles conditions de survie du libertinage dans une période de persécution, entre les deux moments plus permissifs des années 1620 et de la Fronde.

²⁵ Gardons l'imprécision du complément de détermination : nous pensons aussi bien au rire émis par le page, qu'à celui qu'il suscite chez le lecteur, fût-ce à son corps défendant.